
Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (Elbeuf)

Modifié le 03/12/24

La Métropole est maître d'ouvrage de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) d'Elbeuf-sur-Seine, destinée à aider à la réhabilitation du parc privé dans le centre-ville de la commune.

Signée pour la période 2024-2029, la convention partenariale d'OPAH-RU associe la Métropole Rouen Normandie (maître d'ouvrage), la Ville d'Elbeuf-sur-Seine, et leurs partenaires, l'Etat, l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, le Département de la Seine Maritime, la Caisse des dépôts et consignations et Action Logement.

L'OPAH-Ru : qu'est-ce que c'est ?

L'OPAH-RU, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, est une offre de service partenariale qui propose, sur un périmètre défini, une ingénierie et des aides financières pour les propriétaires afin de les aider à réhabiliter leur patrimoine immobilier.

Les principaux objectifs de l'OPAH-RU d'Elbeuf-sur-Seine

- Résorber l'habitat indigne et très dégradé
- Accompagner le redressement des copropriétés en difficulté et leurs projets de travaux
- Favoriser la remise sur le marché des logements vacants et la diversification de l'offre immobilière dans le centre-ville
- Accompagner la rénovation énergétique des logements et lutter contre la précarité énergétique
- Préserver et valoriser le patrimoine architectural du centre-ville d'Elbeuf
- Adapter les logements et les immeubles aux besoins en autonomie

Dans ce cadre, l'objectif de la Métropole et de la ville d'Elbeuf-sur-Seine est de réhabiliter 130 logements sur la période 2024-2029, avec une priorité pour les logements très dégradés. Rouen Normandie Aménagement a la charge de l'accompagnement des propriétaires sur ce territoire.

L'OPAH-RU traite également 7 copropriétés. Si votre copropriété est concernée, vous avez été contacté par l'opérateur Citémétrie en charge de ce volet.

Informations pratiques

Qui peut bénéficier d'une subvention ?

Les aides s'adressent aux propriétaires privés qui souhaitent réaliser des travaux dans leur logement, qu'ils occupent à titre de résidence principale, ou dans un logement destiné à la location. Pour les propriétaires occupants, les aides sont attribuées sous conditions de ressources. Pour tous les propriétaires bailleurs, l'ouverture aux aides est sans condition de ressources, mais sous réserve d'un conventionnement du montant des loyers pendant au minimum 9 ans.

Pour vous informer et vous accompagner ?

La Métropole a mandaté un opérateur, Rouen Normandie Aménagement (RNA), pour accompagner gratuitement les propriétaires, porteurs d'un projet de rénovation. Sur rendez-vous, sur place ou à la mairie d'Elbeuf-sur-Seine, il accompagne le propriétaire tout au long de son projet : de la définition des travaux au montage administratif du ou des dossiers de subventions, en passant par l'évaluation du montant de la subvention, la réalisation du plan de financement et le suivi des travaux jusqu'à leur réception.

Pour tout renseignement et RDV

Rouen Normandie Aménagement

Agnès PONCEL

Chargée d'opérations OPAH-RU

agnes.poncel@rouen-normandie-amenagement.fr

[02 32 81 69 23](tel:0232816923) - [06 78 95 10 10](tel:0678951010)

Le Service urbanisme de la ville d'Elbeuf-sur-Seine :

[02 32 96 90 34](tel:0232969034)

Plus d'informations sur les aides financières de l'Agence Nationale de l'Habitat (France Rénov') :

[Numéro indigo : 0 820 15 15 15](tel:0820151515)

france-renov.gouv.fr

En partenariat avec :

La Métropole Rouen Normandie

Table des matières
